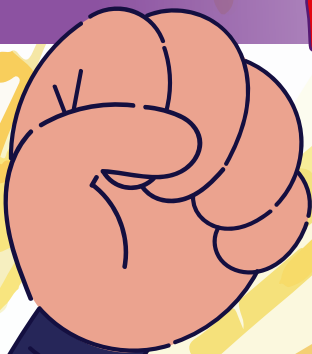


L'écho des RETRAITÉS

FO
la force syndicale
Services Publics et de Santé
Fédération Nationale des Retraités

Mars 2026

V  **TE**

**REVENDICTIONS,
ELECTIONS PROFESSIONNELLES...**

FO AVEC CONVICTION !

au SOMMAIRE

ÉDITO 1

CNRACL 2
INFOS DU 19 JANVIER 2026

SOCIAL 3
EST-IL POSSIBLE D'AUGMENTER LE
SMIC ?

SOCIÉTAL 4
UN CHOC DÉMOGRAPHIQUE
INQUIÉTANT

FINANCEMENT SANTE 6
DÉENGAGEMENT DE L'ÉTAT ENVERS
LES SERVICES PUBLICS

**AG DE LA SECTION DES
RETRAITES DE LA VIENNE** 7

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA SECTION DES RETRAITES** 8

Une année 2026 d'incertitudes, de doutes, de précarité pour beaucoup, face à la situation politique et sociale, à cela s'ajoute le risque d'embrasement meurtrier au Moyen-Orient avec les conséquences sur l'ensemble de l'économie mondiale. Rappelons-nous le chaos pétrolier de 1976, entraînant une inflation à 13 %... Malgré cette conjoncture morose, nous devons syndicalement rester mobilisés sur nos valeurs d'indépendance et nos exigences revendicatives.

Nos fonctions publiques sont aujourd'hui, encore plus qu'hier, une variable d'ajustement budgétaire à orchestrer pour un exécutif sans retenue ; attendons-nous dans la période post élections municipales à voir les conséquences budgétaires imposées à nos fonctions publiques hospitalière et territoriale.

Les effets de ces politiques sont programmés depuis plusieurs mois : restructurations forcées, fusions entre structures, des pans entiers d'activité concédés au secteur privé ayant pour conséquences des suppressions de postes, de missions de service public et une désertification accrue dans nos territoires de la présence des services publics.

À cela s'ajoute le blocage des salaires et des pensions, attaque sans précédent contre les retraités qui seraient les nantis de la République, crispation organisée intergénérationnelle entre les jeunes et les retraités, tout cela doit nous mobiliser encore plus pour organiser la résistance et la riposte !

Il nous faut en cette année cruciale, à plus d'un titre, avoir en perspective les élections professionnelles et celles de la CNRACL, avec un cahier





revendicatif, clair, court, explicite et convaincant pour intéresser les actifs et les retraités à tourner leur regard vers notre organisation syndicale.

Cette année 2026 se conclura, entre autres, par les scrutins syndicaux primordiaux pour nos fonctions publiques et notre caisse de retraite.

La CNRACL... c'est FO !

La défense de notre régime de retraite doit être notre leitmotiv. Inlassablement, il va nous falloir rencontrer et contacter les retraités et les actifs afin de les sensibiliser à voter pour nos listes entre le 23 novembre et le 10 décembre 2026 car avec notre organisation, nous aurons l'assurance, non seulement de défendre notre caisse de retraite, mais aussi d'assurer sa solidification budgétaire et son développement pour tous prétendre à une retraite heureuse et assurée pour tous les assujettis.

Historiquement, la CNRACL c'est FO ! Aujourd'hui plus que jamais, son avenir ne sera assuré que par FO.

..... Info CNRACL du 19 janvier 2026

Changements sur les pensions en 2026

Les pensions ont évolué.

En effet, **toutes les pensions normales** ont été revalorisées de 0.9 % au 1^{er} janvier 2026 (effectif sur les pensions versées fin janvier 2026).

Les pensions d'invalidité rémunérées sur le minimum garanti ont également été revalorisées de 0,9 % au 1^{er} janvier. **Les autres pensions d'invalidité** seront revalorisées au 1^{er} avril 2026. Le taux sera communiqué ultérieurement.

Les taux de cotisations sociales appliqués sur les pensions de retraite peuvent également connaître des ajustements, modifiant le montant des pensions.

RETROUVEZ ICI

Informations concernant les cotisations sociales en 2026

Pour plus d'infos, contactez
le bureau de la section :
retraitesfo@fosps.com
01 44 01 06 00
(permanence le mardi)



Est-il possible d'augmenter le SMIC ?

ET DE 17 !

Pour la 17^e année consécutive, le groupe d'experts sur le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) a déconseillé au gouvernement de donner un « coup de pouce » à ce salaire ; conseil que le gouvernement a suivi quelques jours plus tard...

Pour rappel, le SMIC est encadré par deux règles automatiques de revalorisation : il est indexé sur l'inflation et semi-indexé sur les progressions salariales des ouvriers et des employés. Ainsi le 1^{er} janvier 2026, le SMIC a augmenté de 1,18 % en vertu de ces deux règles. Le gouvernement a de nouveau refusé de mettre du « beurre dans les épinards », un régime sec devenu habituel... Le dernier coup de pouce remonte à juillet 2012 (plus 0,6 %) !

Pour justifier son avis, le groupe d'experts avance l'argument classique selon lequel une hausse du salaire minimum risquerait de détruire des emplois et craignant que leurs salariés ne deviennent trop chers, les patrons préféreraient s'en passer, pourtant des marges de manœuvre existent, notamment parce que la France a, ces dernières années, serré la ceinture de ses travailleurs. Entre 2014 et 2024, le coût horaire du travail n'a progressé que de 25,4 % en France contre 33,9 % en moyenne dans l'Union européenne, et de 38,2 % en Allemagne.

La théorie selon laquelle augmenter le SMIC détruit des emplois est de plus en plus contestée et si on augmentait immédiatement, aujourd'hui, le SMIC de 14 %, il est démontré, notamment en s'intéressant aux secteurs professionnels ayant le plus recours au bas salaires, que le coût de production ne progres-



serait que de 0,6 %, un surcoût parfaitement gérable par la plupart des entreprises, tous secteurs confondus, qui affichent en moyenne un taux de marge confortable : 31,8 % de la valeur ajoutée début 2025, soit 1 point de plus par rapport à son niveau moyen en 2019.

Il faut également noter que cette augmentation n'exposerait les entreprises à la concurrence internationale seulement quand, dans la grande majorité, elles ont peu recours au bas salaire. Bref... un coup de pouce significatif au SMIC ne ferait peser aucun risque à notre économie tricolore !

Un choc démographique inquiétant

Les plus de 60 ans sont plus nombreux que les moins de 20 ans...



Pour la première fois depuis 1945, la France a comptabilisé en 2025 plus de décès que de naissances. La dénatalité, comme le vieillissement de la population, sont des sujets dont on refuse de voir les conséquences, et pourtant c'est en train de tout changer.

La dénatalité est un phénomène mondial, qui a lieu sur tous les continents notamment l'Afrique où, en moyenne, les femmes font deux fois moins d'enfants que leurs grands-mères, passant ainsi d'un régime où la fécondité et la mortalité sont élevées à un régime aux taux plus faibles.

En Asie, on se demande jusqu'où cela va aller : la Corée du sud est à 0,7 naissance par femme ou encore 0,5 au Japon.

En Italie, rien de plus favorable avec 0,9 naissance par femme.

En France, on était encore à 2,3 enfants par femme en 2010 mais on a perdu 25 % de naissances en 15 ans pour descendre à 1,53 en 2025, c'est notre taux le plus bas depuis la Première Guerre mondiale. Cela reste supérieur au reste des pays européens (1,38 de moyenne) mais marque tout de même un effondrement.

Plusieurs raisons sont liées à ce phénomène :

➡ La crise des logements

Les prix ont explosé, pas les salaires ! Dans les grandes villes, les jeunes ont perdu 23 à 30 m², l'équivalent de deux chambres d'enfants.

➡ La crise des modes de garde

Les femmes travaillent autant que les hommes mais on constate que ce sont elles qui doivent malheureusement choisir entre carrière et famille. Quand un mode de garde externe n'est pas disponible, on fait peser sur elles le coût de l'enfant.

➡ De manière plus structurel, la pauvreté a changé d'âge

Il y a 50 ans, les pauvres c'étaient «les vieux», maintenant ce sont les jeunes. Le niveau de vie des actifs stagne à tel point qu'ils sont rattrapés par les retraités... c'est inédit et aberrant !

La jeunesse dispose donc de relativement moins d'espace, de soutien et de moyens pour faire des enfants. Même s'il y a une majorité de jeunes qui veulent fonder une famille, on ne leur facilite pas la tâche.

Les conséquences risquent d'être catastrophiques, tout notre modèle social est fondé

sur la pyramide des âges. Ce n'est plus une pyramide, c'est un hexagone !

La France entretient un rapport unique au monde à la natalité ; figurerez-vous que nos contes enfantins sont les seuls à se terminer par « *Ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants* ». Pour les Anglo-Saxons, « *Ils vécurent heureux à tout jamais* », tandis que pour les Espagnols, « *Ils vécurent heureux et mangèrent des perdrix* », ou encore dans les versions allemandes : « *Ils vécurent heureux et satisfaits jusqu'à la fin de leur vie* ».

Notre modèle social a été fondé à la libération sur une croyance qu'il y aurait toujours beaucoup de jeunes pour financer peu de personnes âgées. Aujourd'hui, c'est l'inverse : les plus de 60 ans sont plus nombreux que les moins de 20 ans, du jamais vu mais on refuse de l'admettre ; on fait les mêmes débats sur les retraites qu'il y a 30 ans !

Un pays qui abandonne sa jeunesse court-il un risque ? Bien sûr ! Oui, les jeunes d'aujourd'hui votent avec leurs pieds et partent chercher un meilleur avenir à l'étranger. Il y a des cassures intergénérationnelles, les jeunes intériorisent la fin du rêve de devenir propriétaires et épargnent moins, inves-

tissent de manière plus risquée, et font moins d'enfants en conséquence.

L'Europe, continent le plus vieillissant au monde est le plus touché par la dénatalité ; cela se voit sur le plan économique, la croissance est atone, l'industrie de pointe manque, on vit sur nos acquis du berceau de l'ancienne révolution industrielle. Par sa démographie vieillissante, l'Europe est en train de devenir un musée et une gigantesque maison de retraite !

En France, nous avons perdu un demi-million d'écoliers en 15 ans et fermé 6.000 écoles maternelles et primaires dans de nombreux départements (par exemples, dans le Lot, la Dordogne ou la Creuse). Des villages se meurent déjà faute d'enfants.

Syndicalement, nous devons prendre ce phénomène comme un combat majeur, il en va de la pérennité de notre modèle social. On ne peut se contenter, dans notre pays, de faire confiance à l'émigration et à la robotisation pour combler ce vide démographique. Il faut que nos revendications portent cette **nécessité d'avoir une vraie politique nataliste, d'avoir une volonté de construire des logements accessibles aux jeunes, d'avoir des salaires décents, des aides à la garde d'enfants, des constructions de crèches publiques, une véritable politique familiale ambitieuse et généreuse**. Il faut en fait revenir à l'ambition post Seconde Guerre mondiale, redonner un avenir ambitieux par une politique sociale, généreuse et portée sur notre richesse, notre jeunesse.

C'est à nous, syndicalistes, de porter ce message pour réenclencher un nouveau contrat social !



Désengagement de l'État sur le financement des services publics

ON MARCHE SUR LA TÊTE !

En Normandie, dans le département de l'Eure, terre électorale du Premier ministre Lecornu, des citoyens financent en direct l'hôpital...

Le Centre Hospitalier d'Eure Seine (CHES) reprend doucement des couleurs. Secoué par une crise financière et le COVID, l'établissement situé à Évreux avait dû fermer 25 lits d'hospitalisation.

Un investissement de 400.000 euros va leur permettre d'en rouvrir 22. La particularité : un quart de ce projet est financé par les citoyens. En octobre 2025, la direction a lancé un emprunt citoyen par le biais d'une plateforme participative dédiée au secteur public et aux projets locaux. Les particuliers peuvent prêter entre 1.000 et 20.000 euros. L'hôpital les rembourse progressivement pendant sept ans en appliquant un taux d'intérêt de 2,8 % ! Les 100.000 euros ont été récoltés en 20 jours, la direction de l'hôpital se félicitant du modèle vertueux de financement en circuit cours.

Le CHES n'est pas un cas isolé, plusieurs établissements de santé et des EHPAD ont ouvert des financements participatifs.

Le Centre Hospitalier de Saint-Lô, dans la Manche, a été le premier à tenter l'expérience. Les 100.000 euros récoltés complètent un emprunt de 600.000 euros destinés à financer des équipements, tandis que celui de Fréjus, dans le Var, a collecté 50.000 euros pour acheter du matériel d'imagerie médicale.

Qu'en pense FO ?

À Évreux, le syndicat FO dénonce cette initiative. Quand bien même les citoyens récupèrent leur argent, le dispositif entrouvre la boîte de Pandore : « *Les citoyens qui payent pourraient se sentir prioritaires, et si l'hôpital doit fonctionner au bon vouloir des territoires, les inégalités se feront sentir selon les moyens des citoyens* », déplore ainsi **Laetitia SAINT-JEAN**, secrétaire générale du CHES.

Le recours au financement citoyen constitue un énième symptôme de la fragilité des hôpitaux publics. Pour rappel, ils sont financés essentiellement par la tarification à l'activité « T2A » et par une dotation de l'État, mais ce sont deux ressources insuffisantes qui mettent ces établissements dans le rouge. Leur déficit atteint aujourd'hui 2,5 % dans leurs recettes selon la DRESS, service des statistiques du ministère de la santé.

Face à cette fragilité budgétaire, les banques sont de plus frileuses à prêter de l'argent aux hôpitaux. Certaines directions estiment que l'emprunt citoyen est un moyen comme un autre de diversifier les financements et de rassurer les partenaires bancaires traditionnels. Les directeurs financiers indiquent également que cela est plus intéressant financièrement car les taux d'intérêts oscillent entre 2,8 et 3 % alors que les taux bancaires sont de l'ordre de 4 à 4,5 % !

Nous assistons là à une marchandisation du système de santé qui alimente l'intermédiaire. L'hôpital, comme les autres collectivités territoriales, ne sont pas des parts de marché et doivent être exclusivement financés par l'argent public. Ce sont des piliers de notre république sociale, juste et égalitaire.

Section des retraités de la Vienne

Mercredi 25 février 2026, local FO de l'hôpital Henri Laborit, à Poitiers.

L'assemblée générale a réuni plus de 30 camarades en présence de la **secrétaire régionale santé, Sophie ARDON**, du secrétaire du GD santé, du secrétaire du syndicat FO de l'hôpital Laborit, du secrétaire de l'UDR de la Vienne et du secrétaire de l'AFOC de la Vienne.

Cette assemblée était présidée par **Denis BASSET, secrétaire adjoint de la section nationale des retraités des services publics et de santé.**

Le rapport d'activité a été présenté par **Guy CHARRÉ, secrétaire général de la section des retraités de la Vienne.** Il y a rappelé l'ensemble des combats menés en 2025 contre la politique d'austérité du Gouvernement envers les retraités, notamment par la volonté réaffirmée par l'exécutif de la suppression de l'abattement fiscal de 10 % et pour la non indexation des pensions sur l'inflation. Les

bagarres syndicales menées au niveau national et local, entre autres, on contrecarré ces politiques mortifères.

Il a également rappelé la richesse de fonctionnement de la section avec une réunion trimestrielle, la participation à la vie et au fonctionnement de l'UDR de la Vienne.

De nombreuses interventions sont venues enrichir ce rapport d'activité qui a ensuite été adopté à l'unanimité.

Le rapport de trésorerie a été présenté par la **trésorière, Lorraine BELLOT**, qui rappelle la bonne situation financière de la section, indiquant que celle-ci a enregistré 33 adhésions en 2025, ainsi que sept nouvelles adhésions à ce jour pour 2026. Le rapport financier a été adopté à l'unanimité et l'assemblée générale a procédé à l'élection du bureau de la section pour l'année 2026.

Les travaux se sont conclus par le traditionnel pot de l'amitié.



Commission Administrative de la section des retraités



Situation générale et rapport d'activité par Françoise LEFEVRE, secrétaire générale de la section nationale

- Fonctionnement de la section
- Fichier des adhérents
- Echo des Retraités
- Participation de la section nationale au regroupement des GD au Touquet
- Participation à l'assemblée générale de l'Union confédérale des Retraités à Ronce-les-Bains
- Élections CNRACL

De nombreuses interventions sont venues enrichir le rapport d'activité sur de nombreux thèmes : situation économique et sociale, revendications confédérales, augmentation des mutuelles, présence des régions fédérales à notre commission administrative, Echo des Retraités et un large débat autour des élections CNRACL.

Le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité.

Mardi 3 mars 2026, au siège
de la Fédération à Paris, la
Commission est présidée par
André MAURELET.



Rapport financier et syndicalisation par Marie-France GUTHEY, trésorière de la section nationale

- Présentation de la situation financière de la section, saine et conforme aux objectifs.
- Point sur la syndicalisation : stable depuis trois exercices, regret de l'absence de section départementale dans certains départements

- Rapport de la commission de contrôle des comptes par Yves KOTTELAT, rapporteur, qui donne quitus à la trésorière et constate la bonne tenue des comptes.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.



Nous avons eu le plaisir d'assister aux interventions de Didier BIRIG, secrétaire général de la Fédération, de Laurent MATEU, secrétaire général adjoint et de Gilles GADIER, secrétaire fédéral, membre du conseil d'administration de la CNRACL.

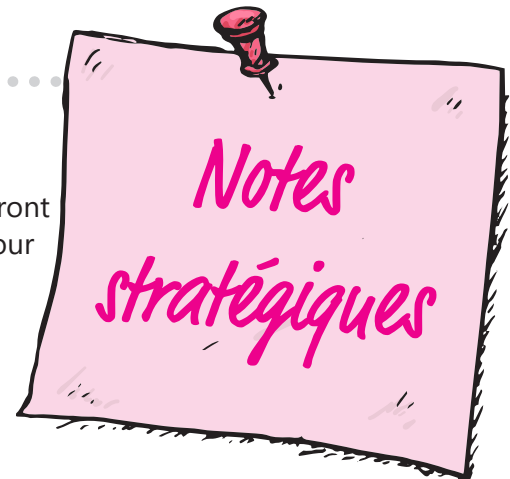


L'assemblée générale s'est terminée par un large débat concernant les élections CNRACL. Nous vous joignons la note stratégique que nous avons adoptée, pour aborder avec enthousiasme les élections CNRACL, l'assemblée générale, c'est conclu par un très agréable moment de convivialité et d'amitié militante.

CONTEXTE ET ENJEU POLITIQUE

Les élections au Conseil d'administration de la CNRACL qui se dérouleront du 23 novembre au 10 décembre 2026 constituent un enjeu majeur pour la défense du régime de retraite des agents territoriaux et hospitaliers.

La présence d'administrateurs Force Ouvrière est déterminante pour porter les revendications de notre organisation et défendre l'existence de la CNRACL face aux projets récurrents d'intégration dans un système universel.



OBJECTIF POLITIQUE

» Objectifs électoraux FO-SPS :

- gagner un administrateur supplémentaire chez les actifs
- retrouver un siège dans le collège des retraités
- augmenter la participation des retraités FO



DIAGNOSTIC

Le corps électoral des retraités présente plusieurs spécificités :

- électorat très dispersé
- faible participation
- vote exclusivement par internet
- difficultés d'accès direct aux électeurs

Ces caractéristiques nécessitent la mise en place d'une campagne spécifique et structurée en direction des retraités.

STRATEGIE DE CAMPAGNE

*Voir les différents axes
dans la stratégie de campagne page 11*

MOYENS NECESSAIRES

- budget communication
- création d'un site ou espace dédié
- supports militants
- campagne numérique



COMMISSION ADMINISTRATIVE

CALENDRIER

- mars – avril : stratégie et outils
- mai – septembre : mobilisation des structures
- octobre – novembre : campagne intensive
- novembre – décembre : mobilisation au vote

ORGANISATION DE CAMPAGNE

- pilotage fédéral
- coordination par la section nationale des retraités
- mise en place de pôles de campagne :
 - » mobilisation
 - » contenu
 - » communication
 - » logistique

POURQUOI UN PLAN D'ACTION FÉDÉRAL FO-SPS SPÉCIFIQUE AU COLLÈGE DES RETRAITÉS ?

Les élections au Conseil d'administration de la CNRACL qui se dérouleront dans 9 mois du 23 novembre au 10 décembre 2026, constituent un enjeu majeur pour la défense du régime de retraite des agents territoriaux et hospitaliers.

La présence d'administrateurs Force Ouvrière est déterminante pour porter les revendications de notre organisation et défendre l'existence de la CNRACL face aux projets récurrents d'intégration dans un système universel.

6 + 2 POSTES À POURVOIR

Les fonctionnaires Territoriaux et Hospitaliers en activité et retraités seront amenés à désigner 6 représentants titulaires (et 6 suppléants) pour les affiliés en activité et 2 représentants titulaires (et 2 suppléants) pour les pensionnés.

OBJECTIF : GAGNER UN POSTE DANS CHAQUE COLLÈGE

Notre fédération, avec notre confédération, place au cœur de ses revendications la question des retraites. La préservation et l'amélioration de nos droits à pension passe par le maintien de la CNRACL qui caractérise notre régime particulier relevant du statut général et du code des pensions civiles et militaires. Un des leviers d'action servant nos revendications (ce n'est bien entendu pas le seul), est le nombre d'administrateurs FO au sein du Conseil d'administration. C'est pourquoi nous nous fixons un objectif clair, atteignable et ambitieux pour ce scrutin : obtenir un élu supplémentaire chez les actifs, et retrouver un siège chez les pensionnés.

PRENDRE EN COMPTE LA SPÉCIFICITÉ DU CORPS ÉLECTORAL DES RETRAITÉS

La spécificité du scrutin de ce collège, l'éparpillement des votants (plus d'1 million de pensionnés affiliés) et la difficulté d'établir le contact, les modalités de vote (vote par internet), la faible participation nous conduisent à élaborer une campagne électorale propre aux retraités et en complément de celle menée pour les actifs.

C'est pourquoi la section nationale des retraités de notre Fédération FO personnels des services publics et des services de santé met en place un plan d'action fédéral FO-SPS spécifique.

1. STRATÉGIE DE CAMPAGNE

Ensemble, faisons voter les retraités des Services Publics et des Services de Santé pour la liste FO.



AXE 1 Mobiliser nos adhérents FO retraités

» Objectifs : Toucher les adhérents retraités pour qu'ils votent

- dans les sections locales et départementales de retraités de notre fédération FO-SPS
- ceux syndiqués dans les syndicats d'actifs
- ceux syndiqués dans les UDR-FO

» Moyens :

Mobiliser nos structures locales :

- les sections locales et départementales de retraités de notre fédération FO-SPS
- les syndicats et les GD FO-SPS
- les UDR-FO, les UD-FO

Exploiter nos fichiers (mail et téléphone) :

- Détenus par nos structures locales
- Détenus par la section nationale FO-SPS
- Détenu par les UDR-FO

Utiliser les réseaux sociaux :

- Site internet dédié
- Newsletter
- FB, Instagram, WhatsApp

Profiter de la campagne pour les élections professionnelles :

- BUS UIAFP-FO
- Meeting
- Propagande

Journaux internes, Doc thématiques :

- L'ECHO des retraités, le journal fédéral La Tribune, Le lien de la FGF, le journal de l'UCR, le journal confédéral
- Tracts thématiques et ciblés

» Sensibiliser nos adhérents (et plus) pour qu'ils vérifient leurs coordonnées auprès de la CNRACL (site internet de la caisse)

» Établir les listes d'adhérents pour les contacter, les faire voter

» Fournir à nos structures les résultats par départements des dernières élections de mars 2021

AXE 2 Toucher les retraités non syndiqués

» Objectifs : sensibiliser autant que faire se peut les retraités territoriaux et hospitaliers et sociaux publics à l'élection et au vote FO.

» Moyens :

Utiliser les réseaux sociaux :

- Site internet dédié
- News-Lettre
- FB, Instagram, WhatsApp

Impliquer et s'appuyer sur nos structures locales et départementales :

- Utiliser les médias locaux (presse écrite, radios locales, TV régionale)

» Communiqués de presse

» Appels à réunions publiques/meetings

» Appels à Réunions d'informations FO sur la CNRACL destinées aux retraités (encourager les sections départementales à en organiser)



AXE 3 *Articuler la campagne avec les élections professionnelles en lien avec les actifs*

- » S'inscrire dans le dispositif fédéral et inter-fédéral des élections professionnelles et CNRACL
- » Établir le lien avec les GD, les Régions Fédérales et s'appuyer sur les relais des syndicats d'actif
- » Possibilité d'actions en lien avec l'UCR-FO, les UDR-FO
- » Meetings communs, communication fédérale

2. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

LES THÈMES DE CAMPAGNE

- » CNRACL
 - Le Fonds d'Action Sociale
 - La CNRACL : qu'est-ce que c'est ? L'importance de notre caisse, le rôle des administrateurs
 - Les droits des retraités
 - La réversion
- » Pouvoir d'achat des retraités
- » L'accès aux soins
- » L'accès aux services publics, aux services sociaux
- » Les complémentaires santé / mutuelles
- » Consommation – AFOC
- » Logements

*Mettre en place cette stratégie pour aboutir à votre objectif :
Tous les retraités
→ CNRACL = FO*

BULLETIN D'ADHÉSION - SECTION NATIONALE DES RETRAITÉS



Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse personnelle :

Ville : Code postal :

Téléphone : Mail :

Appartenance : Services Publics : ☐

Services de Santé : ☐